

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de Conseillers : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 06
Rappel des dates : Convocation Générale : 22/05/2026 - Affichage : 22/05/2026

Le vingt-huit mai deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Cérès de Torcé en Vallée sous la Présidence de Monsieur Anthony TRIFAUT.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	LOUISE Benoît	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves	X		
	PIE Charlene	X		
	HERRAULT Anthony	X		
CONNERRÉ	HEMONNET Olivier		Pouvoir donné à Maryline GALPIN - 26.05.26	
	GALPIN Maryline	X		
	CHAPPAZ Jérôme	X		
	HUON Aurélie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT - 26.05.26	
	FOUQUET Stéphane		Pouvoir donné à Mélanie MACÉ - 27.05.26	
	MACÉ Mélanie	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir donné à Tony FOULON - 28.05.26	
SAINT-CELERIN	AÏNÉ Jacky	X		
	TARANNE Pierre		Pouvoir donné à Jacky AÏNÉ - 28.05.26	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth	X		
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSON Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël	X		
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane		Pouvoir donné à Michel PRÉ - 26.05.26	
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	AHIER Amélie	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia	X		

Monsieur Tony FOULON est élu secrétaire de séance.

Objet : Création de la Commission Intercommunales des Impôts Directs et nomination au sein de cette commission

Délibération n°2026-05-71

Conformément à l'article 1650 A du code général des impôts (CGI), au sein des Communautés de communes à fiscalité professionnelle unique, la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), en lieu et place des commissions communales :

- ♦ participe à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés ;
- ♦ donne un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.

Cette commission est composée :

- du Président de l'EPCI ou de son adjoint délégué, Président de la commission ;
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants

La composition est adoptée par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur la base d'une proposition du Conseil communautaire.

Cette proposition est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (soit 40 personnes).

En l'absence de proposition, ou en présence d'une liste incomplète ou comportant des personnes ne remplissant pas toutes les conditions dans le délai de 2 mois à compter de l'installation du Conseil communautaire, le Directeur Départemental des Finances Publiques sera dans l'obligation de procéder à une désignation d'office des commissaires amenés à siéger en CIID.

La liste suivante, composée de 10 titulaires et 10 suppléants (outre le Président de l'EPCI) est proposée au Conseil communautaire pour approbation :

Président CDC	M.	TRIFAUT	Anthony
TITULAIRES	1- Mme	BODEREAU	Sandrine
	2- M.	LEDRU	Stéphane
	3- Mme	GALPIN	Maryline
	4- Mme	MATHÉ	Céline
	5- M.	LEVASSEUR	Christelle
	6- Mme	TANDEAU DE MARSAC	Louis-Marie
	7- M.	FOULON	Tony
	8- M.	PLANCHON	Anne-France
	9- Mme	MAZURELLE-FLEURY	David
	10- M.	HERRAULT	Anthony
SUPPLÉANTS	1- Mme	CUISNIER	Annick
	2- M.	GENDRON	Christophe
	3- M.	CRAHÉ	Hervé
	4- M.	FROGER	Éric
	5- M.	DUTERTRE	Alain
	6- M.	DAMOISEAU	Xavier
	7- M.	GODEFROY	Vincent
	8- Mme	SABIN	Léa
	9- M.	GASNIER	Antoine
	10- M.	TERTRE	Charly

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650 A ;
Vu les articles 346 et 346 A de l'Document III du code général des impôts ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2022, portant statuts de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Commission Intercommunale des Impôts Directs est obligatoire dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sur proposition de ses communes membres ;

Après en avoir délibéré,

Approuve la création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),

Approuve la liste des membres titulaires et suppléants de la CIID qui sera proposée au Directeur Départemental des Finances Publiques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Le Président,
Anthony TRIFAUT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.